

**N. Dupont, D. Serra, H. Goulard, J. Bloch**

InVS, Saint-Maurice

## INTRODUCTION

L'étude présentée est issue de l'enquête santé 2003 de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), enquête transversale en population générale. Elle avait deux objectifs : estimer les couvertures déclarées des dépistages du cancer du sein et du col utérin, et analyser les caractéristiques, tant sociodémographiques que de recours aux soins, de la participation au dépistage de ces deux cancers. La finalité était de mieux cibler les actions de sensibilisation des femmes et des professionnels de santé.

## MÉTHODES

L'enquête santé est une enquête en population générale effectuée tous les 10 ans par l'Insee depuis 1960. L'enquête de 2003 a porté sur un échantillon de 40 865 personnes, parmi lesquelles 20 103 personnes majeures avaient répondu aux trois visites des enquêteurs et avaient rendu un auto-questionnaire exploitable.

Trois groupes de femmes ont été analysés : 3 378 femmes âgées de 50-74 ans et 7 912 âgées de 25-65 ans ayant respectivement répondu à la question sur la réalisation d'une mammographie et sur la réalisation d'un frottis, et 2 528 femmes âgées de 50-65 ans ayant répondu aux deux questions sur la réalisation d'une mammographie et d'un frottis.

Les pondérations utilisées dans l'enquête santé permettent d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population du champ de l'enquête.

## RÉSULTATS

La couverture déclarée du dépistage du cancer du sein sur deux ans était de 71,2 %, celle du dépistage du cancer du col utérin sur deux ans était de 76,3 %. Presque 18 % des femmes de 50-65 ans ont déclaré n'avoir réalisé ni mammographie ni frottis au cours des deux dernières années. Le principal facteur associé à une pratique plus fréquente d'un des deux dépistages du cancer (sein ou col utérin) était le fait d'avoir réalisé récemment l'autre dépistage. Les autres

facteurs influençant la pratique de la mammographie étaient essentiellement en rapport avec le recours au médecin (consultation chez le généraliste, mutuelle santé complémentaire). Ceux influençant la pratique du frottis étaient surtout d'ordre socio-économique (revenus, profession, possession du domicile), ainsi que le recours au médecin. Les facteurs associés à la réalisation d'aucun de ces deux dépistages étaient principalement d'ordre financier, en particulier les revenus du foyer et la possession ou non du domicile.

## DISCUSSION ET CONCLUSION

L'enquête santé a les différents biais propres aux enquêtes déclaratives en population générale. Le premier est le biais de non-réponse qui concerne potentiellement non seulement les personnes les plus précaires mais également les personnes sérieusement malades. Le deuxième biais est inhérent à l'utilisation de questionnaires auto-administrés qui conduisent à une surdéclaration des conduites de dépistage.

L'enquête santé n'a pas permis le calcul de la couverture par frottis sur trois ans (intervalle recommandé entre deux frottis). Les taux de couverture par frottis dans l'étude ont été de ce fait sous-estimés puisque calculés sur deux ans.

L'étude a permis de mettre à jour des profils légèrement différents entre les femmes qui font au moins un des deux dépistages des cancers féminins et celles qui ne font ni l'un ni l'autre. Pour les premières, le principal facteur favorisant la pratique est le fait d'avoir réalisé un autre dépistage des cancers. Il apparaît alors intéressant de proposer des campagnes d'information et de sensibilisation en direction à la fois des médecins et des femmes sur les dépistages des cancers recommandés (sein, col de l'utérus et côlon-rectum), remplaçant le médecin traitant au cœur du dispositif. En revanche, pour les secondes, ce sont principalement des facteurs d'ordre financier qui semblent entraîner l'abstention du dépistage.